

SÉMINAIRE

23
septembre
2023

Entrée gratuite
sur inscription

PAU
ITS PIERRE
BOURDIEU

9h à 12h15

Robert Lafore

*Professeur des universités émérite, Directeur
honoraire de Sciences Po Bordeaux*

Eduardo Díaz Nieto

*Conseiller social en politiques d'intervention sociale
et projets européens*

*Carrefour
des Associations*



**L'ASSOCIATION COMME
MODE DE GESTION DES
ÉTABLISSEMENTS
SOCIAUX ET MÉDICO-
SOCIAUX:**

**ENTRE UTOPIES ET
RÉALITÉS**



PROGRAMME

8h30	Café d'accueil
9h00 - 9h15	Ouverture du séminaire : le Carrefour des Associations, son objet
9h15 - 10h15:	Eduardo Díaz Nieto "Le modèle coopératif en Pays Basque Sud, comment ça marche?"
10h30-10h45	Pause
10h45 -11h45	Robert Lafore: "L'institution Associative en Secteur Social et Médico-social, quelles mutations, quel devenir?"
11h45-12h15	Echanges avec la salle
12h 15- 14h	Buffet déjeuner

La question est lancinante et insistante depuis des années : l'association dans sa forme juridique actuelle est-elle adaptée à la gestion et l'administration des établissements sociaux et médico-sociaux ? Lors de ses différents colloques, le Carrefour des Associations s'est régulièrement posé la question. En fait, lors de la promulgation de la loi du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale, le débat s'est animé car en effet, dans cette loi les associations n'étaient nommées dans aucun des articles, mettant dans l'ombre une part immense de l'architecture de notre secteur. Quelques années plus tard, les controverses sur la désinstitution prônée par l'Europe sont venues percuter les projets associatifs ancrés dans des logiques institutionnelles peut-être trop « installées ». Plusieurs auteurs comme Jean-Pierre Hardy ou Jean-René Loubat ont interrogé de manière directe, la pertinence d'un modèle passéiste : « le secteur de l'action sociale sera confronté tôt ou tard à un véritable aggiornamento. Des choix plus drastiques devront être faits ; une vision pragmatique devra succéder à une approche très « assistancielle » héritée du passé. » Face à cette approche très libérale, d'autres voix s'élèvent, ainsi Michel Chauvière dans son ouvrage : Trop de gestion tue le social, essai sur une discrète chalandisation critiquant ouvertement non pas la gestion mais ses excès, défendant l'intelligence sociale face à « l'hypergestion », il s'interroge : « finalement, cette action sociale réalisée qui serait aujourd'hui impactée par un excès de normes gestionnaires, c'est quoi au juste, c'est quoi en substance ? » Parfois, traitées de rentières, les associations sont devenues gestionnaires, garantes en « bon père de famille » de la bonne utilisation de l'argent public. Elles peuvent se faire également enfermées dans un rôle d'opérateurs des politiques publiques voir de prestataires dans le cadre d'appel à projet qui les privent de la capacité d'initiative et de créativité qui étaient pourtant leur ADN.

Alors, les évolutions sociétales et législatives ne provoquent-elles pas des risques majeurs d'instrumentalisation des associations et ne les amputent-elles pas de leur substance essentielle, à savoir : leur projet d'émancipation sociale pour les personnes vulnérables qu'elles accompagnent ? Gestion contre projet, là est la question ? L'association de par sa forme, oblige la société civile à se concerner pour les questions sociales et médico-sociales, n'y a-t-il pas là un enjeu démocratique essentiel pour équilibrer les forces entre mise en acte des politiques publiques, pratiques gestionnaires et pouvoir d'agir citoyen. L'association est-elle le lieu de l'exercice de l'intelligence sociale ? Si oui dans quelles conditions ? Alors, encore une fois, remettons la question sur le métier...

je m'inscris

